

RECHERCHES SUR LES MONNAIES ET LES MÉDAILLES

MISES DANS LES DIFFÉRENTES VILLES DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE (1).

§ II.

PÉRIODE ROMAINE.

Nous avons laissé la numismatique départementale peu riche encore, et nous léguant sa petite fortune de deux monnaies autonomes. Cette période nous a conduit jusqu'à la conquête par Jules-César, ou plutôt jusqu'au temps d'Auguste, qui soumit la terre entière sous les lois de Rome : celle qui va nous occuper parcourt les trois siècles qui se sont écoulés depuis le règne des premiers empereurs jusqu'à l'époque de la bataille de Soissons, qui donne, à l'antique Gaule, une ère nouvelle, un maître nouveau et un nom devenu impérissable dans les fastes de la gloire.

Après la célèbre bataille d'Actium, alors qu'Auguste eut fermé le temple de Janus, la Gaule, divisée d'abord en quatre parties principales, fut soumise à un nouveau morcellement territorial qui changeait l'étendue respective des quatre provinces et les porta par des mutations successives au nombre de dix-sept, dont chacune eut sa métropole. Dans cette division en Belgique, germanique, aquitaine et carbonnaise, s'ensevelirent les vieilles dénominations celtiques.

Par cette circonscription nouvelle, Auxerre se trouvait enclavé dans la quatrième Lyonnaise ou Sénonie, qui avait pour capitale une des villes les plus considérables de la Gaule. Tous les monuments qui nous restent, attestent de l'importance de l'ancien Altissiodorum. Cette cité avait-elle un atelier monétaire ?

Avant de répondre à cette question, je ferai remarquer que toutes les monnaies gallo-romaines ne présentent pas le même degré de certitude, quant à leur origine ou au lieu de leur fabrication. Il y a des villes qui ont des monnaies de cette époque autonomes, et dont il est

(1) Voyez le commencement de ce travail, Bulletin, t. I, p. 287.

impossible de contester le type originaire ; leur nom se trouve gravé sur le droit ou le revers de ces monnaies, qui appartiennent aux années des premiers empereurs. Ainsi, Arles marquait : COL. ARELAT. SEXTAN. (Colonia Arelatensis Sextana), Lyon. COPIA. COL. ROM. LVG. (Colonia romana Lugdunensis). Ces villes avaient été fondées ou colonisées par les Romains, et l'on sait que ce fut quarante-trois ans seulement avant J.-C., que Lyon, sous le nom de COPIA, fut bâtie par Munatius Plancus. Quelques noms, d'origine grecque, devinrent bientôt Romains, comme Nîmes. COL. NEM. dont la face est à la double tête d'Auguste avec Agrippa, et le revers, un crocodile attaché à un palmier. La plus célèbre de ces monnaies est celle qui a pour type le fameux autel de Lyon. Il était, dans un temple, bâti par soixante peuples dont les noms étaient inscrits sur autant de statues qui les représentaient. ROM. ET AUG. Ces mots, avec l'autel, se trouvent sur des monnaies, à la tête d'Auguste et de ses premiers successeurs (1). Dans cette première série de médailles, Altissiodorum ne figure nulle part.

Il ne se rencontre pas davantage dans les monnaies frappées en Gaule par les derniers empereurs qui régnèrent sur cette contrée, et qui établirent des ateliers monétaires en différentes villes. Ces monnaies sont reconnaissables à l'exergue où leurs initiales se trouvent toujours et même avec variation. Ainsi, Trèves marquait TR. TS. SMTS. Arles, PAR. SARL. Ces dernières médailles seraient cependant à étudier si elles se rencontraient avec un *différent* qu'on pût appliquer à plusieurs villes, de même que le TS pourrait aussi bien convenir aux Turones qu'aux Trévires. Je crois que s'il se rencontrait, dans nos contrées, une monnaie dont l'exergue marquât la lettre ALT à l'initiale, on ne devrait pas le laisser passer à une autre ville des Gaules, avant d'avoir fait bonne enquête sur l'acte de sa naissance ; car il est impossible que le centre de la France n'ait pas eu d'ateliers monétaires ; cependant, il n'existe, pour notre Auxerrois, aucun mo-

(1) Revue numismatique, t. 1, p. 156.

ument du genre de ceux que je viens de signaler et qui se rapporte aux deux termes précités.

Mais, entre ces deux époques, il a été frappé, dans les Gaules, un nombre infini de médailles en argent, mais particulièrement en billon et en petit bronze, qui ne portent aucune dénomination de ville. Il y en a qui servent à rappeler des événements accomplis dans la Gaule. Ainsi, nous connaissons des médailles de Galba. GALBA. IMP. figure équestre. *Revers*. TRES GALLIAE. Nous en avons une d'Adrien, avec cette légende : RESTITVTORI GALLIAE. Septime Sévère, en mémoire de la fidélité de son armée, fit graver, au commencement du III^e siècle, l'honneur de ses soldats campés sous les murs de Lyon, une monnaie sur laquelle il fit graver ces mots : FIDEI EXERCITVS GALL. LVG (1).

Ainsi, voilà trois espèces de médailles venues jusqu'à nous et émises certainement dans les Gaules : celles des premiers empereurs qui ont un nom de ville ; celles des derniers qui ont un *différent* attestant un atelier bien connu ; et celles qui, entre ces deux intervalles, signalent un événement qui s'est passé dans les Gaules, mais qui n'indiquent pas le lieu où elles ont été fabriquées.

Parmi toutes ces monnaies, rien n'accuse dans leur type une création auxerroise, rien n'indique qu'Auxerre ait eu une monnaie autonome. Il est pourtant fort probable qu'il exista un atelier monétaire dans l'enceinte de l'ancienne cité auxerroise. Des fouilles, pratiquées au commencement de ce siècle dans la plaine de Saint-Julien, conduisirent à la découverte de plusieurs monuments romains, précieux pour l'art et l'étude de l'antiquité. Entre ces restes de la ville romaine, il s'est rencontré un fourneau construit en pierres du pays et encore tout rempli de suie ; à côté étaient placés six coins monétaires qui avaient servi à confectionner des monnaies dont le droit portait la tête de Tibère. De ces coins, deux sont perdus depuis longtemps pour le pays (2) ; deux autres se trouvaient entre les mains de M. l'abbé

(1) *Revue Num.*, t. 1^{er}, p. 156.

(2) Ils ont été cédés à une famille anglaise.

Bouchard, ancien chanoine d'Auxerre, et mort il y a peu d'années. Il serait bien à souhaiter qu'un héritier les possédât encore, et plus à souhaiter que sa munificence en voulût enrichir le trésor de la Société. Les deux derniers monuments de l'officine auxerroise, sont dans la belle collection d'antiques de M. Paultre des Ormes, qui habite Saint-Sauveur (1). Ce savant, sur la demande qui lui en a été faite par M. Quantin, notre collègue a bien voulu nous confier ces précieuses reliques de l'antiquité auxerroise. Les deux petits coins d'un métal, altéré par la main du temps, sont encore d'une bonne conservation; le flacon seul en est poli, contrairement au reste du massif qui semble corrodé dans toutes ses parties. L'un d'eux, celui qui servait à frapper le revers, n'a pas beaucoup souffert; l'autre, qui imprimait la tête, est un peu plus endommagé. A l'aide des documents qui nous restent, d'ailleurs, il est facile de restituer les signes effacés (2).

Le creux du droit porte la tête laurée de Tibère, avec cette légende : TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (Tiberius Cæsar divi Augusti filius Augustus). Le revers : PONT. MAXIM. (Pontifex Maximus). M. Leblanc, dans son ouvrage des Recherches Historiques, pense que cette monnaie a été gravée, [l'an XII de l'ère chrétienne, lorsqu'Auguste eut adopté Tibère pour l'associer à l'empire. J'ai cherché vainement les motifs qui avaient porté ce savant à se fixer sur une date aussi précise. Je n'ai rien trouvé qui puisse en assurer la justification. Le P. Pedruzy, qui a décrit cette médaille dans son grand ouvrage du musée Farnèse, dit, au contraire, que Tibère adopté par Auguste et associé par lui à l'empire avec le nom de César, ne prit le titre d'Auguste qu'après la mort de son père adoptif. Figliuolo di Augusto,

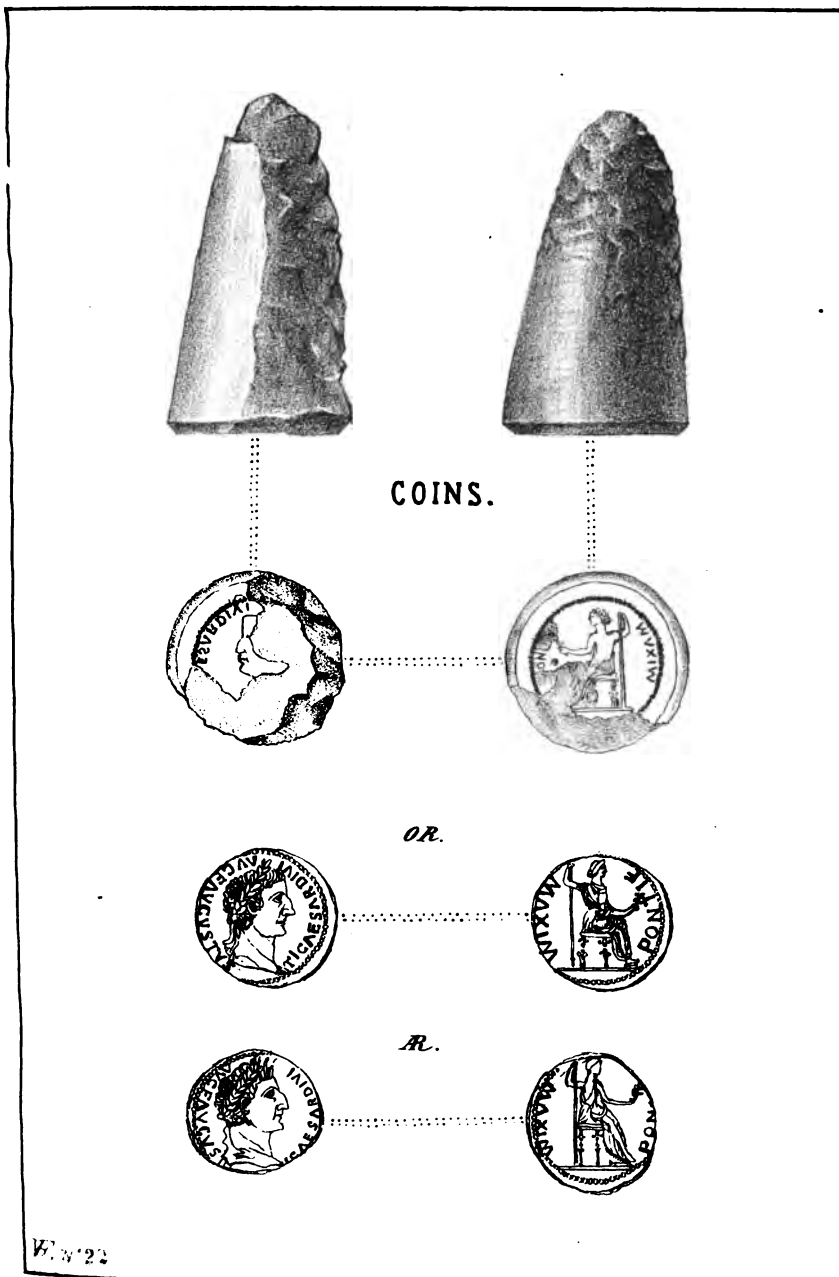
(1) M. Paultre-des-Ormes s'est occupé de divers travaux remarquables sur l'histoire du pays; il serait bien à désirer qu'il voulût en faire part au public. Nous croyons savoir que ses écrits jetteraient un nouveau jour sur plusieurs faits jusqu'ici mal présentés par nos historiens.

(2) Etranger aux études chimiques, j'ai eu recours à la science et aux lumières d'un de nos collègues, pour l'analyse de ces deux coins; M. Villiers dont la compétence sur cette matière est bien connue, a bien voulu rédiger la note qui suit ce mémoire.

Coins romains trouvés dans l'atelier monétaire de
l'ancien *Aulusiodorum*.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. II.



W. N. 22

F. Fahey, del. et lith.

Lith. Ferr.

già vanamente trasferito nel cielo tra' Dei, s'intitola Riberio coll' ISCRIZIONE : TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (1). Et plus loin, il assure que ce ne fut qu'après la mort d'Auguste (14 ans après J.-C., an. de Rome, 767), qu'il prit le surnom de celui dont il était le gendre. Le titre de *DIVI FILIUS* n'indique pas même une époque précise. L'on sait que tous les princes adoptés ou associés à l'empire, pendant les premiers siècles des Césars, le joignaient aux titres de leur famille; c'était, dans la langue du temps, une expression de reconnaissance qui se transforma en formule d'usage et que plusieurs gardèrent pendant tout leur règne. Au reste, toutes les médailles que j'ai vues et qui appartiennent à Tibère, toutes celles qu'a éditées Pedruzy, portent cette partie de la légende. Si donc, comme l'on n'en peut guère douter, cette monnaie a été frappée à Auxerre, je ne pense pas que l'inscription de la légende puisse nous aider à fixer l'époque de sa fabrication.

Le revers représente une figure assise, tenant de la main droite un dard planté en terre; et, de l'autre, un rameau de laurier. L'abbé Laire, auquel les lettres auxerroises sont si redevables, dans un discours prononcé à la séance publique du musée de l'Yonne (année 1800), a fait la description de cette médaille en ces termes : d'un côté est la tête de cet empereur (Tibère); et de l'autre, une *Livie*, tenant un rameau dans sa main, avec l'inscription *PON, MAXIM*. Je ne sais comment un homme aussi érudit a pu voir une *Livie* dans cette figure symbolique, qui décore la seconde face de la médaille, figure qui se trouve exactement reproduite sur des coins appartenant à d'autres empereurs, étrangers aux premiers Césars, notamment sur ceux de *Clodius Septimius, Albinus*. Ces sortes de revers n'étant, comme on le sait, rien autre chose que des emblèmes, faisant allusion à plusieurs traits de la vie des princes, aux événements qui signalaient leurs

(1) *Cesari in oro, Raccolti nel Farciesi museo Tiberio, p. 54.*

règles, ou à toute autre cause émanant de l'ordre religieux, civil et militaire.

Dans la médaille présente, la figure assise, et qui d'une main soutient une lance, en même temps que de l'autre elle frappe la terre du fer d'une javeline, est l'image de la gloire acquise à Rome par la valeur et la vertu guerrière de ses enfants, regardée comme la base de cet empire éternel qu'ils devaient fonder. C'est sous le double symbole du laurier de la victoire et du trône de l'immortalité que les fils de Romulus représentaient leur déesse Vesta, dit Pedruzi (1), dans l'explication de la médaille qui nous occupe.

Cette médaille, qui fut probablement frappée à Auxerre, ne présente aucun signe particulier au pays. Il n'y a pas une lettre, pas un signe qui annonce un *différent* auxerrois. Elle était monnaie courante dans tout l'empire romain. J'en trouve la preuve dans la diffusion de ces mêmes deniers qui se trouvaient partout et sur divers points, durant tout le règne de Tibère. Il y en a d'or, comme on peut le voir au cabinet de M. Duru, notre collègue. Il y en a d'argent; j'en possède une qui est fourrée et qui pourrait s'adapter aux empreintes de la médaille auxerroise; seulement, la médaille d'or présente le prince plus vieux que celle d'argent. Mais ce qui prouve mieux encore combien elle était commune, c'est qu'on la trouve dans les ouvrages de numismatique bien connus, notamment dans Pedruzi, qui l'avait vu dans le cabinet Farnèse. Cette monnaie est donc monnaie vulgaire du temps, mais d'origine auxerroise.

Cette dernière assertion, qui me paraît certaine, n'est pas à couvert

(1) La figura sedenti nell' altra parte, e che tiene colla sinistra un Ramo d'alfoto, e colla destra un dardo lungo piantato in terra, può referirsi così alla fermezza dell' imperio, come alle glorie guerriere già da lui acquistate. Per pruova del significato spettante alla stabilita del suo trono riflesso, come in altera medaglia di settimio Albino la figura sedente in atto di affigere in terra un dardo, resta determinata ad esprimere la durazione perpetua, colle ad iscrizione, che porta dell' eternità.

des objections de la critique. Exista-t-il véritablement un atelier monétaire ? Cet atelier a-t-il été confectionné du temps d'Auguste ou de Tibère ; cela est possible ; cependant, aucun des monuments trouvés sur la fin du siècle dernier, ne peut amener à une solution complètement démonstrative. Le fourneau, encore garni de suie, ne prouve pas qu'on l'ait fait servir aux monnayages du temps. Les coins cachés dans l'intérieur, peuvent avoir appartenu à de faux monnayeurs d'un siècle postérieur à celui des Césars. Les médailles ramassées à côté des coins, sont toutes plus anciennes que le règne de Tibère. Il y en a de Néron, de Vespasien, d'Antonin, de Commode, de Septime Sévère. Comment ces monnaies, si elles ont été tirées du même atelier, peuvent-elles prouver en faveur des coins du successeur d'Auguste ? N'aurait-on pas dû rencontrer des coins à la légende des derniers empereurs, ou des médailles frappées par les coins qui sont encore entre nos mains ; telles sont les raisons qui ont paru à quelques érudits que j'ai consultés, militer contre l'opinion d'un atelier établi à Auxerre, du temps de l'empereur Tibère.

Ces observations, dont quelques-unes sont fort justes, n'empêchent pas, cependant, que nous ne tenions, comme très-probable, l'opinion de ceux qui croient à l'existence du fourneau monétaire. Il est possible que cet atelier ait été garni de coins, que tenaient à garder les familles des monnayeurs qui se succédèrent pendant ces siècles et qui ravallèrent successivement à la confection du numéraire. Le temps qui détruit tout, les différentes guerres qui vinrent jeter tant de fois par les Gaules, la dévastation et les ruines, prenaient sans choix les monuments qu'elles destinaient à la mort. Il peut se faire, en un mot, que les moules des derniers empereurs aient été perdus dans les catastrophes qui ont changé la face du pays ; tandis qu'un hasard heureux nous aura conservé les six empreintes du Tibère qui nous occupe.

Tous les monuments, d'ailleurs, qui nous restent, nous rappellent la pensée d'une grande cité. Nous avons des débris qui nous révèlent l'existence d'un amphithéâtre, de beaux portiques, de vastes temples ;

tout concourt à nous donner une haute idée de l'Auxerre romain. Je crois donc que l'atelier monétaire ne se trouvait nullement déplacé au milieu de cette magnificence d'une ville considérable au temps où nous parlons. Quelques considérations sur la topographie du pays et sa position vis-à-vis des peuples d'alors, corroborent ce sentiment.

La quatrième Lyonnaise ou Sénonie renfermait cinq grands peuples de l'ancienne Gaule : les Sénons, les Meldes, les Carnutes, les Auréliens, les Parisis. Auxerre, qui appartenait aux Sénons, dut être, à l'époque où nous parlons, une cité fort remarquable, quoique sans dénomination de peuples, elle se trouve comprise parmi les villes capitales de la Sénonie avec Sens, Meaux, Chartres, Paris et Orléans, ce qui témoigne de son importance. Il ne faut pas en être étonné. Bâti sur le versant d'une colline, prolongeant ses murailles au centre d'une belle plaine, vers les bords d'un grand fleuve probablement navigable, grâce aux rivières des montagnes et des forêts d'alentour, qui viennent lui payer le tribut de leurs eaux, Auxerre, ainsi placé au milieu de la Gaule, devenait un point de communication entre les nations diverses qui la peuplaient, à cause de la facilité du transport par eau jusqu'à la cité des Parisis, et de là à l'Océan. Il acquit plus d'importance encore quand les événements et les chances de la guerre obligèrent les vainqueurs, qui voulaient conquérir, et les vaincus qui défendaient le territoire, à sillonner les provinces en mille sens divers. Aussi, voit-on plusieurs grandes voies romaines qui, d'un bout de la France à l'autre, venaient aboutir à Auxerre, ou bien qui s'en éloignaient en rayonnant sur plusieurs points du sol gallo-romain. Dans une ville pareillement située et qui devait être comme l'entrepôt du commerce de la Gaule entière, il est permis de penser qu'un atelier monétaire a dû, de bonne heure, fournir une nombreuse émission d'espèces, tant en or qu'en argent et en cuivre, puisque nous en rencontrons qui appartenaient à des cités qui n'ont pas, à beaucoup près, marqué autant parmi les cités gauloises. Ces motifs de convenance joints aux preuves que l'on peut tirer de l'existence des débris qui nous restent, ne me laissent aucun doute sur l'existence d'une fabrique

véritable qui a appartenu aux monnayeurs du pays ; comme aussi , je suppose que toutes les pièces émises par les coins auxerrois , étaient courantes dans tout l'empire romain.

Il me reste à parler d'une autre espèce de monnaies trouvées en si grand nombre depuis plus d'un siècle sur plusieurs points du département. En parcourant les mémoires écrits par les savants , sur les richesses numismatiques longtemps enfouies et découvertes en différentes circonstances , je remarque que les enfouissements se rencontrent dans les ruines de vieux édifices ou du moins là où des vestiges assez certains indiquent la présence antérieure d'un temple ou d'un autre édifice de quelque intérêt pour les temps d'alors. Il y en a d'autres qui se trouvent sur les antiques voies romaines , ou bien dans des champs isolés , à travers lesquels il est impossible de rencontrer une trace qui nous rappelle un souvenir. Ces deux genres de trésors , confiés depuis des siècles à la terre , ne me paraissent pas avoir été cachés dans des circonstances de même nature.

Ceux que j'ai signalés d'abord , les monnaies trouvées sur les ruines des édifices , sont probablement des trésors enfouis sous les murs habités ou dans les champs qui les avoisinaient , et laissés par d'infortunés colons , que les fureurs de la guerre ou des désolations domestiques chassaient soudainement de leurs foyers ; émigrations dans lesquelles un certain nombre d'hommes durent trouver la mort. Ceci est surtout probable , des espèces numismatiques qui remontent à l'époque désastreuse où les régions du nord lançaient leurs légions incendiaires sur l'occident qu'elles couvrèrent de carnages. Dans ce bouleversement général , des familles furent égorgées , d'autres expulsées s'éteignirent , et plus d'une riche contrée , couverte de cités opulentes , de villes superbes , de somptueux palais , ne présenta plus que l'image de la destruction. Que devinrent alors ces monnaies , recélées dans les entrailles de la terre ? Le temps qui en a rongé beaucoup , nous en a aussi conservé un grand nombre. C'est dans cette première série de médailles qu'il faut classer sûrement soixante-dix pièces de monnaies romaines , ramassées , il y a quelques années , dans l'enceinte d'un

temple romain, découvert sur le versant du Mont-Martre, près Avallon. La plus ancienne de ces médailles est de Trajan, et la plus récente, de Valentinien I^{er}; la plupart sont au type de Constantin et de ses enfants. Les nombreuses médailles trouvées dans les débris de l'ancien Autissiodorum, doivent présenter la même analogie, quant au genre d'enfouissement. Ce sont des valeurs laissées par les habitants des contrées qui se trouvèrent dans une des conditions que je viens d'indiquer. Il est entendu que ces observations ne s'étendent qu'aux dépôts assez considérables et non pas aux monnaies isolées qui ont pu se perdre en mille endroits et par mille raisons différentes.

A côté de ces trouvailles monétaires se rencontrent aussi, sur le sol du département et hors des lieux où la tradition pourrait faire soupçonner d'anciens établissements gallo-romains, des amas considérables de monnaies de billon, de petits bronzes, plus ou moins bien frappés. Le billon surtout est d'une belle conservation; mais il y en a aussi qui sont d'une fabrique barbare et de revers extrêmement variés. Le trésor d'Appoigny, si savamment décrit par M. l'abbé Duru, notre collègue, et qui ne renfermait pas moins de trois mille monnaies, se compose en grand nombre de pièces frustes et qui sont dans un état de mauvaise conservation. Plusieurs, pourtant, sont bien conservées; elles sont variées quant à l'ornementation et portent, à l'exergue, des lettres isolées ou des chiffres. Quelles circonstances placèrent, dans des lieux aujourd'hui sans honneur, une multitude de pièces monétaires si diversement moulées? S'il faut en croire M. Cartier, qui est d'une si grande autorité sur cette matière, tout porte à penser que les pièces sortaient d'ateliers organisés dans les armées, alors que les guerres incessantes et l'existence simultanée de ces tyrans qui surgissaient de toute part, obligeaient les cohortes romaines à se transporter sans cesse d'un lieu à un autre. Ces ateliers, au jugement du savant auteur (1), modelaient aisément sur des coins fragiles, mais faciles à

(1) Revue num., tom. 1, page 259.

renouveler et avec des *différents*, des pièces d'une si grande variété.

Ces prémisses une fois admises, ces dépôts monétaires attesteraient le passage de nombreux corps d'armées dans nos contrées, et peut-être alors beaucoup de ces médailles auraient été fabriquées au pays. Une observation que j'ai faite, il y a peu de semaines, confirmerait l'opinion du savant auteur que je viens de citer. Dans l'espace de peu d'années, on a recueilli, non loin d'Auxerre, trois enfouissements numismatiques; l'un, près de Pourrain; l'autre, sur les hauteurs de Charbuy; et le troisième, dans la campagne de Migennes. Ces trois trésors reproduisent les mêmes monnaies: celui de Charbuy et celui de Pourrain étaient identiques. En considérant la contrée qui s'étend de l'une à l'autre de ces trois directions, il est facile de se convaincre que les trésors se trouvaient sur une ligne à peu près directe, sur laquelle auraient pu se prolonger trois corps d'armées, dont le premier aurait touché la voie romaine qui allait d'Auxerre à Genabum; et le dernier, celle qui passait par Baudritum. Le corps du milieu, placé sur les hauteurs de Charbuy, aurait dominé facilement la cité, dans le cas où les deux divisions, dont j'ai parlé d'abord, auraient voulu opérer leurs jonctions, ces trois massifs de troupes se trouvaient merveilleusement placés dans une plaine vaste et au débouché de deux grandes voies de communication; elles pouvaient également couper la retraite à l'ennemi, soit qu'elles fussent posées pour l'attaque ou pour la défense. Cette idée, qui n'est peut-être qu'un hypothèse que je hasarde, et que l'on ne doit accepter sans doute que sous toute réserve, cette idée ne manque pas de pièces à l'appui, et je sais qu'un de mes confrères, distingué par ses connaissances, a déjà fait des recherches qui l'ont conduit, sinon à une certitude, du moins à de grandes probabilités. Souhaitons que son zèle et son érudition ne reculent pas devant les difficultés, et qu'il nous fasse jouir bientôt du fruit de ses travaux. En l'attendant, il nous est permis de penser qu'un grand nombre de nos petites valeurs de billon et de bronze, a pu être fabriqué sur le sol du département. Cette monnaie et

le denier de Tibère seraient donc les seules espèces numismatiques sorties des ateliers auxerrois, pendant les trois siècles du règne des empereurs romains.

L'abbé LAUREAU.



ETAT PHYSIQUE ET CHIMIQUE DE DEUX COINS MONÉTAIRES
DE L'ÉPOQUE DE TIBÈRE, TROUVÉS SUR LA RIVE GAUCHE DE L'YONNE,
A AUXERRE.

Les deux coins recueillis dans l'atelier monétaire découvert à Auxerre en 1799, ont la forme d'un cône un peu allongé, légèrement renflé sur les côtés et arrondi au sommet.

Leur hauteur verticale est de 44 millimètres. Le diamètre, à la base, au niveau supérieur du chanfrein, pris sur le coin le mieux conservé, est de 24 millimètres, et au niveau inférieur, de 0^m022. La largeur du biseau est en moyenne d'un millimètre et quart.

La base, au lieu d'être perpendiculaire à l'axe du cône, est légèrement oblique et forme avec deux de ses flancs opposés des angles inégaux. L'angle le plus petit est, sur l'un, vers le rameau d'olivier de la Vesta, sur l'autre, du côté du profil antérieur de la tête de Tibère.

La base du coin de revers n'est pas parfaitement plane. Le champ est légèrement bombé vers le centre, et ce bombement est bien plus marqué dans le sens perpendiculaire à l'axe de la figure, que dans le sens vertical; il se fait surtout remarquer le long du sceptre ou lance. Le champ du coin de face présente la même disposition qui, dans l'état actuel, est à peine sensible.

Ces deux coins sont profondément oxidés sur un de leurs côtés. L'un d'eux présente surtout des anfractuosités considérables. On y remarque une fâcheuse altération qui s'étend sur les trois quarts de la face, et ne laisse apercevoir que le profil antérieur de la tête et une partie des mots *Cæsar divi*. L'autre, mieux conservé, n'a subi, dans sa partie artistique, que la destruction de l'extrémité des membres inférieurs de la Vesta, de la première et des trois dernières lettres du mot *Pontif*. Le champ et le chanfrein, dans celui-ci, ont un éclat métallique qui ferait croire, au premier aspect, à l'existence d'une lame de métal d'autre nature que celle du coin.

M. Leblanc nous apprend (Recherches sur Auxerre, t. 1^{er}, p. 38) que ces deux antiques ont été trouvés non loin de l'Yonne, à un mètre au-dessous du

sol, dans la cheminée d'un fourneau construit en pierre du pays ; par conséquent sur un terrain solide qui ne pouvait que difficilement livrer passage aux infiltrations. Ces conditions de gisement expliquent l'altération remarquable qu'offre un de leurs côtés. Les eaux des pluies, après avoir traversé le sol supérieur, se sont arrêtées à la maçonnerie et y ont séjourné plus longtemps qu'ailleurs. Couchées sur l'âtre, les deux masses métalliques en ont subi l'influence. Elles ont eu souvent les surfaces de contact immergées, et ont été constamment soumises à l'action d'un support humide qui devenait ainsi une cause incessante de destruction ; tandis que la couche de remblais immédiatement supérieure, plus perméable à l'eau, n'agissait que d'une manière insensible sur le reste. De là les divers degrés d'altération des surfaces, très-intenses dans les parties en contact avec le sol inférieur, et d'autant plus faibles, dans les autres, qu'elles se rapprochaient davantage du sol supérieur.

Dans l'intérêt de la science et aussi de l'art des métallurgistes, il serait désirable qu'une analyse chimique exacte pût faire connaître les proportions de l'alliage qui y est employé ; mais l'importance archéologique des deux coins ne permet pas d'en détacher la partie qui serait nécessaire, sans le consentement de la personne dont ils sont la propriété. Il y a d'autant plus lieu de regretter que cette permission n'ait pas été sollicitée, que sur plusieurs poinçons anciens qui existent en France, on paraît n'avoir encore soumis à l'analyse que la matière d'un seul, de l'époque d'Auguste et dont le dessin est dans le recueil d'Antiquités de Caylus. On l'a trouvé composé de parties égales de cuivre, de zinc et de plomb calciné ; et l'on sait que les anciens connaissaient encore un alliage de cuivre et d'étain dans lequel ce dernier métal entrait pour 10 à 14 parties sur cent.

La voie de l'analyse nous étant fermée, il ne nous reste plus, comme moyens de détermination, que l'étude des caractères physiques du métal, et l'examen des composés qui se sont formés à la surface. Mais il ne faut pas se le dissimuler, cette étude ne donnera qu'une appréciation purement indicative, qu'une simple approximation.

Essayée à la lime, la partie métallique offre plus de dureté que le cuivre. Le frottement y est plus sec et moins gras. L'éclat en est à peu près le même ; toutefois, la couleur jaune-rougâtre y est beaucoup moins prononcée que

ans le cuivre par. Elle a une grande analogie avec celle du métal de cloche.

Deux composés se sont formés successivement à la surface. L'un, de couleur rouge-brun, ayant dans quelques parties une assez grande épaisseur, prend, sous l'action de la lime, un éclat gris d'acier avec une teinte rouge brique. L'autre, généralement sur-jacent et bleu-verdâtre, se laisse facilement entamer.

Traités au chalumeau, ils se sont réduits, au rouge-blanc, avec perte de matière, en plusieurs petits globules ayant l'éclat et la couleur du métal de cloche.

Essayés par l'ammoniaque, ils ont donné une solution d'un beau bleu de ciel en laissant, pour résidu, des parcelles du composé bleu-verdâtre; par l'acide nitrique, une solution vert-d'eau et un précipité blanc floconneux.

Les globules métalliques obtenus au chalumeau, et le résidu bleu-verdâtre de la solution ammoniacale, traités également par l'acide nitrique, ont donné les mêmes résultats.

Ces essais font reconnaître l'existence des combinaisons du cuivre. Ils accusent pour le composé rouge, un *oxyde de cuivre*; pour le composé bleu-verdâtre, un *carbonate du même métal*, qui se sont formés, le premier, par l'absorption de l'oxygène de l'eau; l'autre, par la combinaison de l'acide carbonique de l'air avec l'oxyde métallique postérieurement à l'extraction des deux coins.

Le précipité blanc floconneux, provenant des solutions et qui a acquis un grand degré de blancheur par le lavage, n'est attaqué, à froid, ni par l'acide nitrique, ni par l'alcool, ni par l'acide hydrochlorique. — Le bichlorure de mercure, l'un des réactifs de l'étain, n'agit point non plus sur lui. Nous ne pourrions donc dire, quant à présent, si ce précipité est un des composés de l'étain. Nous le présumons, toutefois, à cause de sa couleur, de la rapidité avec laquelle il précipite dans les divers liquides auxquels il a été soumis (on sait, qu'en effet, l'oxyde d'étain est un des oxydes métalliques les plus pesants), et parce qu'enfin nous ne voyons pas, en raison des caractères physiques du métal des deux coins, quelle autre substance que l'étain aurait pu fournir le composé dont il s'agit.

Le temps nous manque pour porter plus loin, à cet égard, nos investigations.

M. Alexandre Zombkowski, savant préparateur au collège d'Auxerre, a fait, à chaud, dans l'acide nitrique et l'acide sulfurique, des dissolutions des composés rouge et vert-bleuâtre; il a obtenu les mêmes résultats. L'une de ces solutions, traitée par la potasse, a donné un liquide blanchâtre qui annoncerait la présence de l'étain.

Un dernier essai a été tenté : c'est la détermination de la pesanteur spécifique des deux masses métalliques.

En l'absence d'instruments spéciaux, il a été fait usage d'une petite balance dite *trebuchet*; et par des pesées comparatives, opérées à la température de 20° centigrades, on a trouvé :

Pour le coin de face, une densité de	8,31
Pour le coin de revers, une densité de	7,83

Avec une erreur possible d'un 80° à cause de l'inappropriation des instruments à l'expérience.

La différence qu'on remarque entre la densité de l'une et de l'autre masse ne doit pas étonner. Elle annonce une oxidation plus profonde du coin de revers, bien qu'il soit en apparence moins dégradé que l'autre.

La densité du coin de face est donc la moins erronée et l'on voit qu'elle se rapproche beaucoup de celle du bronze ordinaire qui est de 8,76, malgré la perte de pesanteur qu'occasionnent les oxides existants.

Nous croyons pouvoir conclure de ces diverses observations, que la matière dont sont composés les deux coins qui nous ont été soumis, est le bronze des anciens, c'est-à-dire, un alliage de cuivre et d'étain dans les proportions de 88 à 90 parties de l'un, contre 10 à 12 parties de l'autre, ou dans des proportions très-voisines. — Peut-être y a-t-il aussi de légères quantités de fer et d'arsenic. — La nature présente fréquemment des minerais de cuivre alliés à ces deux substances qui viennent ajouter, dans la fonte, à la dureté que donne au métal une forte proportion d'étain.

Les Romains qui ne connaissaient pas l'arsenic, et auxquels probablement une grande partie des procédés d'affinage étaient inconnus, trouvèrent, dans la fonte brute du cuivre, un alliage naturel dont les qualités répondaient à leurs besoins.

Moins oxidable que le fer, plus facile à manipuler et à porter en même temps à un certain degré de perfection, ils l'employèrent de préférence à celui-ci. Ils y ajoutèrent de l'étain pour le rendre plus résistant et plus élas-

tique, et ils augmentèrent encore sa dureté par les procédés de la trempe, et par des refroidissements convenablement ménagés. C'est ainsi qu'ils préparèrent des instruments et des armes de bronze qui le céderaient peu, pour la dureté, la couleur et l'éclat, aux armes blanches des peuples modernes.

C'est vers le ^ve siècle seulement que l'usage du fer commença à se généraliser, et qu'on vit paraître, pour la première fois, des poinçons de monnayage en acier. Antérieurement ces poinçons étaient en bronze, et dans l'opération de la frappe, on les entourait d'un fort mandrin de fer qui leur donnait la force de résister aux chocs les plus violents.

VILLIERS.

